



Le 07/08/2026 - Communiqué de presse - Auteur : Ville de Troyes | Temps de lecture : +/- 15 secondes

Permanences des élus dans les quartiers - Semaine du 10 au 16 août 2026

Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité assure une permanence continue, toutes les semaines, dans chacun des 7 quartiers de la ville. Les élus sont à votre écoute sans rendez-vous :

Mercredi 12 août, de 11h à 12h :

Madame Claudine Revolio, *Conseillère municipale*

Hôtel de Ville, Place Alexandre-Israël

Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.

VOS CONTACTS

Ville de Troyes

Service relations presse

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr